



ÉLECTIONS DU REPRESENTANT DU FOOTBALL DIVERSIFIÉ POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SAMEDI 11 JUIN 2022

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME REPRESENTANT DU FOOTBALL DIVERSIFIÉ

A remplir et à envoyer à la Ligue par courrier recommandé avec accusé de réception avant le **jeudi 12 mai 2022** à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.

Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election du représentant du football diversifié ».

Nous soussigné(e)s

- Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection du représentant du football diversifié pour l'Assemblée Générale de la Ligue du Football Amateur,
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet
 - d'aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales,
 - d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,

qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE F.F.F. <i>(si membre individuel, fournir un justificatif)</i>	SIGNATURE
<u>Titulaire</u>				
<u>Suppléant</u>				

Fait à..... le.....

Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts de la Ligue.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature, pour chacun des deux candidats, une copie d'une pièce d'identité.